

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE LILLE
CANTON DE TEMPLEUVE

COMMUNE DE TRESSIN**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance ordinaire du 30 mars 2026**Effectif légal du Conseil
Municipal : 15

Nombre

de Conseillers en exercice :
15

de Présents : 15

de Votants : 15

OBJET (11)
SIVU Fourrière animale
- Désignation des
représentants

L'an deux mille vingt-six, le trente mars à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de TRESSIN, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Marine THIEFFRY.

Étaient présents : BLANGY Jean-Louis, BODIN Emily, BORREWATER Bruce, BRABANT Cyril, BROUTIN Marie-Ange, DESMETTRE Raphaëlle, DOSSIN Hugo, GARRET Anne, HENNEVIN Jean, LONGUEMART Thomas, MALCORPS Chrystèle, REISENTHÉL François, SEYS Noémie, SYX Kathy, THIEFFRY Marine.

Absents excusés :

Mme SYX Kathy a été désignée à l'unanimité secrétaire de séance.

SIVU Fourrière animale – Désignation des représentants

NOTA : Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le : **24/03/ 2026**

que la convocation du Conseil ordinaire avait été faite le :

24/03/2026

Vu le Code Rural et de la Pêche Maritime ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°40 du 5 décembre 2022 portant création d'un syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) pour la création et la gestion des de la fourrière pour animaux errants ;

Vu l'arrêté préfectoral de périmètre du 17/01/2023, notifié le 18/01/2023 ;

Vu la délibération n°7 du 27/03/2023 portant approbation de l'arrêté préfectoral de périmètre ;

Considérant le renouvellement du Conseil Municipal en date du 22-03-2026

Ceci exposé, le Conseil Municipal élit à l'unanimité des membres présents et représentés :

Titulaire Marine THIEFFRY

Suppléant Marie-Ange BROUTIN

pour le syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) pour la création et la gestion des de la fourrière pour animaux errants

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération

Pour copie conforme,
La Maire,
Marine THIEFFRY

Pour copie conforme,
Le Secrétaire de Séance
Kathy SYX